

RESTAURANT JAPONAIS
Le Sushi Laval
 10% DE REMISE POUR LA LIVRAISON
 15% DE REMISE POUR L'EMPORTÉ
 TOUT LE MOIS DE MAI POUR LES 5 ANS DU RESTAURANT

17 RUE DES ORFÈVRES • 53000 LAVAL
02 43 53 32 84 • 02 43 53 65 65
 LIVRAISON • RESTAURANT SUR PLACE 7J/7J

Laval

GARANTIE PRIX LE PLUS BAS
 Batteries iPhone 4
24€90*

BATTERIES EXPERT
 27 bd des Loges (à côté de Leclerc) LAVAL - ST BERTHEVIN

Ainsi a tranché le conseil municipal

Le tribunal de commerce va devenir une brasserie

Lundi 18 mai, le conseil municipal a acté la vente de l'ancien tribunal de commerce de Laval. Place de la Trémoille, le bâtiment va devenir une brasserie.

Il ne restait qu'à rendre la procédure officielle. La mairie cherchait à vendre l'ancien tribunal de commerce, situé place de la Trémoille (Le Courrier de la Mayenne du 16 avril). C'est chose faite depuis le conseil municipal du 18 mai. Les élus, à l'unanimité, ont voté la cession, pour la somme de 160 000 euros, net vendeur, de ce bâtiment, à deux professionnels castro-gontériens de l'immobilier. L'objectif annoncé par le conseil municipal : « La redynamisation et la densification du centre-ville de Laval. » La municipalité actuelle l'affirme : elle en a fait une « priorité. Pour mettre en œuvre

municipal est une étape du projet. Il reste beaucoup de travail avant qu'il soit finalisé », tempère Pierre-Yves Kérisel, l'un des deux acheteurs, déjà propriétaire d'un établissement du même ordre à Château-Gontier. Cette brasserie n'ouvrira pas avant « au moins un an. Il y a beaucoup de travaux à réaliser ». Pour atteindre la terrasse du Château-Neuf, une passerelle devrait être aménagée. Cette brasserie devrait proposer 200 couverts à l'intérieur, et 150 en terrasse

200 places à l'intérieur, 150 en terrasse

« Cette décision du conseil municipal est une étape du projet. Il reste beaucoup de travail avant qu'il soit finalisé », tempère Pierre-Yves Kérisel, l'un des deux acheteurs, déjà propriétaire d'un établissement du même ordre à Château-Gontier. Cette brasserie n'ouvrira pas avant « au moins un an. Il y a beaucoup de travaux à réaliser ». Pour atteindre la terrasse du Château-Neuf, une passerelle devrait être aménagée. Cette brasserie devrait proposer 200 couverts à l'intérieur, et 150 en terrasse

Même s'il souhaite ne pas trop communiquer pour le moment, le nouveau propriétaire assure que ce restaurant-brasserie proposera « des produits de qualité pour toutes les bourses ». Le lieu n'intégrera pas une chaîne de restaurant spécialisée. Chez les restaurateurs du secteur, ce projet pose question. « Je me suis rendu à la mairie, lundi. Je me suis expliqué avec les élus. Je ne comprends pas. L'Ursaff s'en va, il y a de moins en moins de monde dans le centre, et une terrasse de 150 couverts s'installe », commente Stéphane Lenain, propriétaire de « La Maison », restaurateur le plus proche du tribunal de commerce. Même s'il souhaite



L'ancien tribunal de commerce de Laval va connaître des travaux importants. Un an de travail est prévu.

avait déjà vendre, il explique que cette installation à « accélérer le mouvement. On vend ». Au Gigamboul, le gérant Pascal Boul s'interroge « sur le stationnement. Est-ce qu'on va remettre des places de parking ? Si la mairie le fait pour l'installation d'une

nouvelle brasserie, pourquoi ne l'a-t-on pas fait avant ? » Chez Charlotte, on regrette « la création d'une telle terrasse, alors qu'on est limité à 20 places ici. Il ya deux poids deux mesures ».

Kristell Le Gall et Quentin Lanvierge

Les délibérations du conseil municipal

Page 11

Cinq semaines sur les bords de la Mayenne

Coquillages et crustacés square de Boston cet été



Le square de Boston se transformera en plage pendant l'été. Reste à savoir si le soleil sera aussi de la partie. (Visuel : mairie de Laval)

Laval transat ; Laval en tongs ; Square en été ; les internautes lavallois ne manquent pas s'imagination. Et cela fait sourire Chantal Grandière, adjointe à la vie de quartiers. La semaine dernière, la ville a demandé à ses habitants de trouver un nom à sa future grande animation estivale : une plage sur le square de Boston. La liste précise des animations est en cours de finition. « La plage sera installée du 17 juillet au 21 août, précise l'élue. Nous proposerons une animation tous les jours. » Seront associés, pour mettre en place le programme, les associations, les quartiers, les services municipaux, mais aussi le dispositif Pack été. La plage lavalloise se verra « ouverte à tous, quel

que soit l'âge, et gratuite ». C'est depuis le retour des grandes vacances, au mois de septembre, que la municipalité planche sur ce projet. « Nous sommes partis du principe qu'une famille sur trois ne part pas en vacances. Cela permettra aux gens de sortir de leur quartier, de mettre les pieds dans le sable et de profiter des animations. » Afin de toucher tous les quartiers lavallois, la municipalité a choisi d'installer le sable en centre-ville, pour des commodités de déplacements, notamment en transport en commun. Mais aussi à cause de la proximité du quartier Ferrié. « Il est une chose qu'on ne peut prévoir, c'est le soleil, reprend Chantal Grandière. En cas d'intempéries, les salles de

sport du 42^e permettront de mettre les animations à l'abri. »

Il ne sera en revanche pas possible de faire trempette dans les eaux de la Mayenne. Mais que cette animation se nomme Boston beach ou Pause Laval, l'important, c'est que pendant cinq semaines, ce sera sous les platanes la plage.

Kristell Le Gall

Du 17 juillet au 21 août

L'information PLUS PROCHE de VOUS

le Courrier
 DE LA MAYENNE